

Le calendrier des paiements

Étant donné que nous dépendons de la date de réception de la déclaration Dmfa et des données de Constructiv, nous ne pouvons jamais donner une date exacte de remboursement.

Toutefois, pour vous donner une idée de la date à laquelle la majorité des paiements sont effectués, nous vous présentons ci-dessous le calendrier des paiements.

Période de maladie pendant	Dmfa soumis au plus tard	Patrokov reçoit Dmfa au plus tôt	Remboursements en majorité à partir de
1° trimestre	30/04 + 15 jours ouvrables	2° moitié du mois de mai	Mi-juin
2° trimestre	31/07 + 15 jours ouvrables	2° moitié du mois d'août	Mi-septembre
3° trimestre	31/10 + 15 jours ouvrables	2° moitié de novembre	Décembre-janvier
4° trimestre	31/01 + 15 jours ouvrables	2° moitié de février	Mi-mars

Dmfa : Le remboursement du salaire garanti est calculé sur la base de la déclaration Dmfa (déclaration électronique multifonctionnelle à l'ONSS des données salariales). La déclaration Dmfa est introduite trimestriellement par vous ou votre secrétariat social et sera ensuite traitée par nos services.